

« Cherchez plutôt, sept d'entre vous »

Aujourd'hui je préfère m'étendre une fois n'est pas coutume sur le texte de la première lecture et pour cause c'est sur ce texte que les Pères de l'Église se sont attardés en 1964 pour redonner vie au diaconat permanent pendant le Concile Vatican II.

« Les douze convoquèrent alors l'assemblée des disciples et ils leur dirent : il n'est pas normal que nous délaissions la parole de Dieu pour le service des repas. Cherchez plutôt, frères, sept d'entre vous... et nous leur confierons cette tâche. Pour notre part, nous resterons fidèles à la prière et au service de la Parole. »

En France le diaconat permanent est rétabli en 1966 et dans notre diocèse c'est seulement en 1988 que sera ordonné le 1^{er} diacre. À ce jour nous sommes 28. Permettez-moi donc de vous livrer une réflexion sur ce sujet.

L'Église appelle des diacres pour être au service des hommes, comme Jésus s'est mis lui-même au service de ses frères en lavant les pieds de ses disciples, humblement et fraternellement. Appel reçu par des hommes pères de famille ou plus rarement célibataires, par des personnes retirées de la vie professionnelle ou en pleine activité. Le diacre, se situe dans sa famille et sa profession au cœur même du monde, marque la visibilité, la crédibilité, et la proximité d'une Église parfois jugée trop lointaine.

S'il est sacramentellement signe de l'Église servante, il faut bien que le diacre partage concrètement le quotidien de joies et d'épreuves d'hommes et femmes appelés à entendre avec lui la Bonne Nouvelle du Salut et à fréquenter l'Église.

Le diaconat se vit au travers des trois diaconies, de la charité, de la parole et de la liturgie. Seul l'évêque l'envoie en mission, après avoir pris tous les conseils nécessaires.

On dirait parfois que le diacre est « assis entre deux chaises ». Clerc en même temps qu'ouvrier de la pâte humaine, à l'autel et en même temps au seuil de l'Église, membre de l'Église hiérarchique en même temps que porteur des sans - voix, la position du diacre, à la liturgie comme dans le monde, n'est pas toujours des plus confortables. Je crois que ce double appel est au contraire source de vitalité de croissance et épanouissement.

Je soulignerais aussi le geste d'envoi réservé au diacre à la fin de chaque eucharistie. Le diacre renvoie les fidèles sur leurs divers lieux de vie, car c'est d'abord sur les lieux de vie qu'ils ont à y accomplir leur propre vocation baptismale.

Le diaconat permanent a un grand avenir dans l'Église du XXI^{ème} siècle. Mais pour cela il ne doit pas faire l'objet d'amalgame ou de confusion des

ministères et des charismes. C'est toute l'Église qui peut être rajeunie demain par une collaboration vraie, je dirais presque une complémentarité et une complicité fraternelle, prêtres - diacres, chacun à sa place. Mais chacun œuvrant ensemble pour l'Église et pour l'évangélisation de tout homme et de toute femme. C'est en tous cas ce que je vis avec bonheur dans ma paroisse.

Dans un monde en proie à toutes les fragilités, dans notre pays qui semble avoir perdu bien des repères, il paraît de plus en plus évident que des ministres ordonnés, placés à tous les rouages de la société, pourraient contribuer pour leur part à rappeler aux femmes et aux hommes de ce temps, que oui sont bienheureux ceux qui pleurent, ceux qui sont persécutés pour la justice... car le Royaume des cieux leur appartient et qu'il est là ce Royaume, à leur porte.

+ Daniel Houllé, Diacre Pt.